

**REGLEMENT PARTICULIER**  
**DU TOURNOI PAR EQUIPES DE LA SAINT LOUIS DE GONZAGUE.**

**Dimanche 20 janvier 2019 – A partir de 8h**

*L'horaire de fin pourra varier en fonction du nombre de joueurs inscrits*

**Article 1 : Modalités d'inscription**

Le tournoi est ouvert aux cadets, juniors, seniors et vétérans des séries N3, R, D, P, NC inscrits pour la saison 2018-2019 dans un club affilié à la Fédération Française de Badminton. Une vérification sera faite sur Poona avant le tirage au sort.

Les classements pris en compte seront ceux du **05/01/2019**.

**Article 2 : Arbitrage et juge arbitrage**

Le juge arbitre principal du tournoi est Richard CLABAU de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine.

Les matchs seront en auto arbitrage durant l'ensemble du tournoi. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre qui désignera, si possible, un arbitre en cas de litige.

Seuls les capitaines d'équipe pourront porter réclamation auprès de la table de marque ou du Juge Arbitre.

**Article 3 : Comité d'organisation et lieux**

Le tournoi par équipe est organisé par la Saint Louis de Gonzague à Limoges. Il est autorisé par la FFBaD et son numéro d'autorisation est en cours.

La compétition a lieu au gymnase de Landouge – 19 rue Jean de Vienne – 87100 Limoges - sur 9 terrains.

**Article 4 : Format de la compétition : Ronde Suisse par équipe**

La compétition sera un tournoi par équipes de 4 à 6 joueurs. Chaque équipe sera constituée au minimum de 2 hommes et 2 femmes. Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un capitaine.

Les rencontres seront composées de quatre matchs : un double homme, un double dame et deux mixtes. Chaque joueur disputera au maximum un double et un mixte, soit deux matchs par rencontre. L'ordre des matchs sera : DD, DH, MX1, MX2.

Le tournoi sera organisé sous le principe de la ronde suisse, qui consiste à faire disputer à chaque équipe le même nombre de rencontres (à une près, en cas de nombre impair d'équipes, par tirage au sort).

Le tournoi sera géré par logiciel libre.

Un classement général pour chaque série sera établi à la fin de la compétition.

Le nombre maximum de matchs est fixé à 144.

## **Article 5 : Séries**

Pour chaque joueur, la somme des classements en DH (ou DD), et en DM sera calculée. Pour chaque équipe, les 4 meilleures sommes additionnées permettront d'établir une hiérarchie générale. En cas d'égalité, l'équipe la plus nombreuse sera mieux classée. Si le nombre de joueurs est identique, le calcul sera effectué sur le cinquième, voire le sixième joueur. Si l'égalité perdure, un tirage au sort départagera les équipes.

Les séries seront construites par ordre décroissant.

Les équipes seront réparties potentiellement dans 3 séries différentes :

SERIE 1 : minimum 4 équipes, maximum 8 équipes

SERIE 2 : minimum 4 équipes, maximum 8 équipes

SERIE 3 : minimum 4 équipes, maximum 8 équipes

## **Article 6 : Valeur des mixtes**

La moyenne des classements de mixte des joueurs du mixte 1 devra être supérieure ou égale à celle des joueurs du mixte 2. Les valeurs des mixtes seront calculées à l'aide du tableau ci-dessous.

Le classement à prendre en compte pour chaque joueur est le classement en double mixte.

N3	11 points
R4	10 points
R5	9 points
R6	8 points
D7	7 points
D8	6 points
D9	5 points
P10	4 points
P11	3 points
P12	2 points
NC	1 point

## **Article 7 : Attribution des points**

Par match	Victoire	1 point
	Défaite ou forfait	0 point

Par rencontre	Victoire *	2 points
	Défaite ou forfait	0 point

\* En cas d'égalité, la victoire sera attribuée en fonction du plus petit nombre de sets gagnés, puis au meilleur différentiel des points gagnés/perdus, puis au plus petit nombre de joueurs par équipe si nécessaire. En cas d'égalité absolue, par tirage au sort.

### **Article 8 : Forfait d'un joueur en cours de tournoi**

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre. Il sera déclaré WO sur le match.

Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser, pour la suite du tournoi, le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle répondant aux critères d'inscription. Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi.

Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, un match forfait sera comptabilisé pour chaque double ou mixte non disputé.

### **Article 9 : Remise des compositions d'équipe**

1er tour de ronde : les capitaines remettront leur composition d'équipe sur demande de l'organisateur du tournoi à la suite du tirage au sort du premier tour, environ une semaine avant la date du tournoi.

Tours suivants : à l'affichage du tirage au sort, les capitaines devront établir leur composition d'équipe, et la remettre à la table de marque dans les 10 minutes. A noter que les équipes ne peuvent pas se rencontrer une deuxième fois.

### **Article 10 : Modalités d'inscription**

Les inscriptions des équipes devront être obligatoirement effectuées sur le formulaire d'inscription, et rédigées de manière lisible. Le montant des frais d'inscription est fixé à 72 € par équipe, indépendamment du nombre de joueurs de l'équipe.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 10 janvier 2019**. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée par mail à [slgbad87@gmail.com](mailto:slgbad87@gmail.com), ou par courrier à Alain BEYAERT – 17 rue de La Chaize – 87570 RILHAC RANCON. Les chèques sont à libeller à l'ordre de SLG Badminton - Limoges.

Il est possible d'inscrire plusieurs équipes par club, les deux premières étant retenues d'office. Toutefois, priorité sera donnée à la représentation du plus grand nombre de clubs.

En cas de désistement, seuls les forfaits justifiés seront remboursés après le tirage au sort du premier tour.

### **Article 11 : Tirage au sort**

Le tirage au sort sera effectué le 13 janvier 2019.

### **Article 12 : Echancier**

**Toutes les équipes sont convoquées à 07h30 précises** (cet horaire pourra varier en fonction du nombre d'équipes inscrites). L'échancier du tournoi, affiché le jour de la compétition, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif.

Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque. Si un joueur doit quitter la salle, il devra en informer le Juge Arbitre et la table de marque.

Les joueurs disposeront de 3 minutes suite à l'appel de leur match pour débiter la rencontre. Le test des volants sera effectué dès l'arrivée sur le terrain. Passé un délai de 5 minutes suivant le premier appel du match, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre.

Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.

### **Article 13 : Fautes et let**

Un volant touchant un obstacle sera considéré faute durant l'échange. Il sera remis une fois au service.

### **Article 14 : Tenue vestimentaire et volants**

Une tenue de badminton (maillot et short ou jupe pour les filles), conforme au RGC de la FFBaD en vigueur, est exigée sur les terrains pour toutes les séries.

Tous les matchs se joueront avec des volants en plumes et seront à la charge partagée des joueurs. En cas de litige, le volant officiel sera celui en vente dans la salle, à savoir le RSL 4.

### **Article 15 : Récompenses**

Sous forme de lots, aux deux premiers de chaque série. Parmi les trois équipes ayant gagné 2 rencontres, un second sera déterminé au plus petit nombre de sets gagnés, puis au meilleur différentiel des points gagnés/perdus, puis par tirage au sort.

### **Article 16 : Responsabilités**

Les joueurs seront priés de respecter la propreté des tribunes, de la salle et des vestiaires.

Le comité d'organisation ne sera pas tenu pour responsable de vols, perte ou accident pouvant intervenir pendant le tournoi, y compris sur le parking du gymnase.

### **Article 17 : Adoption du règlement**

L'inscription et la participation au tournoi supposent l'entière acceptation du présent règlement. Celui-ci sera lisible à proximité des tableaux d'affichage et disponible à la table de marque.

Le règlement fédéral sera appliqué pour tout point non cité ci-dessus.